



Le Conseil et le pilotage des rémunérations ; le Comité des Rémunérations

V02 du 23/03/2026 durée de la validité de la version : 1 an renouvelable

À Paris **Durée : 1 jour** **Tarifs : public 1150 € net /adhérent 900 € net (frais de restauration inclus)**

Le Comité des rémunérations permet de placer le Conseil dans les meilleures conditions pour déterminer l'ensemble des rémunérations et avantages des dirigeants mandataires sociaux.

Selon le code Afep Medef, il ne doit comporter aucun dirigeant mandataire social et être composé majoritairement d'administrateurs indépendants.

Public concerné

- Futurs administrateurs et/ ou administrateurs en mandat
- Membres actuels ou futurs de Comité des Rémunérations
- Secrétaires de Conseil

Format et durée

- En présentiel sur 1 jour (7h)

Prérequis et condition d'accès à la formation

- Absence de prérequis

Objectifs opérationnels / Compétences visées

Le participant sera capable de :

- Identifier les principaux enjeux attachés aux travaux et recommandations du comité des Rémunérations
- Justifier de repères concrets en termes de d'encadrement législatif des rémunérations
- Reconnaître les éléments du package de rémunération d'un dirigeant
- Interpréter le fonctionnement des benchmarks et outils utilisés pour la détermination des conditions de rémunérations
- Valider la cohérence des dispositifs conçus pour les dirigeants mandataires sociaux
- Justifier de connaissances de base afin de jouer pleinement son rôle d'administrateur en séance plénière du Conseil

Objectifs pédagogiques

- Expliquer le rôle, le fonctionnement et l'organisation des travaux du comité des rémunérations
- Mesurer l'importance d'aligner les intérêts des dirigeants sur ceux des actionnaires afin d'accroître la valeur de l'entreprise tout en maintenant la cohésion sociale
- Situer la responsabilité du conseil dans la fixation de la rémunération des dirigeants
- Analyser les modalités actuelles de rémunération des administrateurs et des dirigeants, ainsi que leurs perspectives d'évolution en France

Jour	Séquence	Contenu	Modes pédagogiques
Matinée	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction - Rôle, fonctionnement et attributions d'un Comité des Rémunérations 	<ul style="list-style-type: none"> - Tour de table des participants et recueil des attentes - Programme et organisation des travaux - Rôles respectifs du Conseil et du Comité des Rémunérations en matière de pilotage des rémunérations - Composition, missions et fonctionnement du Comité des Rémunérations - Organisation des travaux et cycle annuel d'un Comité des Rémunérations 	<ul style="list-style-type: none"> - Tour de table et échange en plénière - « Mini-quiz » sur les notions relatives à la Rémunération - Exposé interactif à partir de supports partagés
Après-midi	<ul style="list-style-type: none"> - Fondamentaux de la Rémunération des Dirigeants mandataires sociaux (partie débütée en fin de matinée) - Encadrement et enjeux de gouvernance autour de la rémunération - Synthèse et engagements 	<ul style="list-style-type: none"> - Questions à se poser - Composantes de la rémunération d'un dirigeant - Benchmark et choix du panel de comparaison ; fixation d'objectifs - Formalisation de la politique - Cadre de référence en France (loi, codes de gouvernance, pratiques de place) et décodage de l'écosystème - Enjeux autour de la gouvernance des rémunérations et points de vigilance - Recommandations pour l'administrateur - Takeaways - Conseils bibliographiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Exposé interactif à partir de supports partagés - Exercice en plénière sur l'identification des caractéristiques d'un dispositif de rémunération adapté aux besoins de l'entreprise et de ses parties prenantes - Exercice en plénière sur la révision de rémunération d'un dirigeant à partir d'un benchmark - Tour de table sur les acquis de la session et sur l'action prioritaire retenue par chaque participant.e à l'issue de la journée

Toutes ces séquences sont aménageables en fonction des personnes en situation de handicap (PSH).

Accessibilité & prise en compte du handicap

- Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. **Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) du client s'applique à la formation.**
- En fonction des demandes, nous mettrons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.
- Notre Référent Handicap : Alexandra Courel – alexandra.courel@ifa-asso.com

Délais d'accès

- 11 jours ouvrés

Moyen d'encadrement

- Praticiens de la gouvernance ayant une expérience professionnelle confirmée de plusieurs années au sein de conseils d'administration et d'organes de gouvernance

Moyens pédagogiques et techniques

Pour chacun des participants :

- Supports pédagogiques
- Un Vade-mecum de la gouvernance actualisé
- Les dernières publications de l'Institut Français des Administrateurs

Les salles de cours sont climatisées, équipées de WIFI

Evaluation et suivi

- Questionnaire de pré-positionnement sur le niveau de connaissance à l'entrée du programme
- Questionnaire post-formation sur les acquis de la formation
- Evaluation à chaud de la formation
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de présence nominative

Effectif

Minimum : 5 personnes

Maximum : 15 personnes

Référents

- **Pédagogique**

Alexandra Courel

alexandra.courel@ifa-asso.com

- **Handicap**

Alexandra Courel

alexandra.courel@ifa-asso.com

Tarifs et modalités de règlement :

- Public : 1150€ net (frais de restauration inclus)
- Adhérent : 900€ net (frais de restauration inclus)
- Virement à réception de la facture